



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Arrêté portant autorisation de voirie
2024-017 VOI
Place de l'Ancienne Mairie en agglomération

Le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon,

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et notamment la 8^{ème} partie relative à la signalisation routière et les textes d'application,
Vu la demande formulée par Elise Hamon Ruller Consultant en Relations publiques et Créatrice d'évènement autour de l'art et la culture.

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement des festivités et d'assurer la sécurité, Il y a lieu de règlementer le stationnement et la circulation **Place de l'Ancienne Mairie**.

ARRETE

Article 1 : Le 17 avril 2024 de 12h00 à 20 heures, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les festivités de sa demande : **Vernissage**.

A charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

Article 2 :

1/ La circulation et le stationnement seront interdites de Place de l'Ancienne Mairie de 12h00 à 20h00.

2/ Les services techniques de la commune seront chargés de la mise en place du barriérage
Dans tous les cas le passage sera rendu libre à tous véhicules d'urgence dûment signalés.

Article 3 : La réglementation ci-dessus entrera en vigueur dès la publication du présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune et à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, sise 16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09

Article 6 : Madame la responsable des services, Monsieur le commandant de gendarmerie, Elise Hamon Ruller, le Garde Champêtre de la commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Notification sera faite à l'intéressé.

Affiché le : 12.04.2024

Fait à Cabrières d'Avignon le 12 avril 2024
Le Maire,
Delphine Crespo

